



Offre n°2025-08771

Responsable du service des contrats européens

Type de contrat : Mobilité

Niveau de diplôme exigé : Bac + 5 ou équivalent

Fonction : Cadre dirigeant

Corps d'accueil : Ingénieur de Recherche (IR)

Niveau d'expérience souhaité : De 3 à 5 ans

Contexte et atouts du poste

L'engagement Inria sur l'Europe

L'engagement d'Inria dans le paysage européen de la recherche et de l'innovation implique différents acteurs engagés sur des missions différentes, qui concourent aux activités européennes de l'institut : la Direction des Partenariats européens, le Service des contrats européens, les Services de transfert innovation et partenariats dans les centres et la Direction des Affaires juridiques avec en particulier son service Droit européen et international.

La Direction des Partenariats Européens (DPE)

La DPE propose et met en œuvre une stratégie européenne pour Inria, impulse et coordonne les activités développées par l'institut en Europe. Elle déploie une politique de veille et d'influence auprès des institutions communautaires de l'Union européenne et développe des relations avec les partenaires d'Inria au sein de réseaux pertinents pour l'institut. La DPE dispose d'une vision globale sur les programmes européens d'intérêt pour Inria. Elle suscite et encourage la participation des équipes-projets d'Inria aux programmes européens de recherche et d'innovation, en articulation avec les CPPI Europe dans les centres et le Service des Contrats

européens (SCE). La DPE pilote par ailleurs le dispositif de mobilisation de l'institut, de sensibilisation et d'accompagnement scientifique des chercheur.e.s aux appels de l'ERC - European Research Council (cellule ERC). La DPE est rattachée à la Direction générale déléguée à la Science (DGDS).

Les services de transfert innovation et partenariats (STIP)

Rattachés aux Centres, les STIP agissent comme des ponts entre la recherche et la société, maximisant l'impact des résultats de la recherche d'Inria. Au sein de chaque STIP, les chargés de partenariats et des projets d'innovation Européens (CPPI Europe) jouent un rôle crucial :

- Expertise des programmes européens : compréhension approfondie des programmes de financement européens, des appels à projets, des priorités et des processus de candidature.
- Identification de partenaires : aider les chercheurs à identifier des partenaires européens appropriés pour des projets collaboratifs.
- Développement de propositions : fournir des conseils et un soutien pour la rédaction de propositions compétitives pour des financements européens.
- Ils sont le point d'entrée pour les équipes du centre pour toute question relative aux programmes européens de R&I

Le service des contrats européens (SCE)

Relevant de la direction générale déléguée à l'innovation, plus particulièrement de la direction des opérations, le SCE offre un soutien complet tout au long du cycle de vie du projet :

- Soutien au développement de propositions : aider les chercheurs à rédiger des propositions, en veillant au respect des règles européennes et des procédures de l'institut.
- Gestion de projets : soutien opérationnel aux projets en cours, y compris la gestion financière, le reporting et la conformité.
- Collaboration avec les CPPI Europe et les managers de projet : le SCE anime le réseau des CPPI Europe pour le développement de projets et des managers de projet européens pour un soutien opérationnel sur le terrain, en particulier pour les projets dont Inria est coordinateur.

Le SCE s'appuie sur les CPPI Europe pour la construction des propositions. Le SCE coordonne également un réseau de managers de projet et interagit avec les services support d'Inria (services financiers, juridiques, communication) pour la gestion administrative et financière des projets en adéquation avec les besoins des scientifiques.

Mission confiée

Le ou la responsable du SCE et aura pour missions principales de :

- Définir et déployer le plan d'action pluri-annuel 2024-2028 du Service des contrats européens en lien avec le Contrat d'Objectifs de Moyens et de Performance de l'Institut et établir les indicateurs associés ;
- Piloter et animer au quotidien les activités des CPPI Europe et des managers de projets du SCE ;
- Assurer le suivi des recrutements des CPPI Europe et des managers de projets ;
- Animer les groupes de travail internes et externes en lien avec les activités du SCE ;
- Faire évoluer les processus et les bonnes pratiques d'accompagnement des chercheurs lors du montage des propositions et de gestion de projets ;
- Assurer une bonne articulation des activités du SCE avec les autres services de la DGD-I et les directions d'Inria notamment DPE, DCOM, DAJ, DAFP ;
- Evaluer la performance du service d'accompagnement à l'Europe proposé par le 2PE du site Rennais et participer à la réflexion sur l'évolution des structures d'accompagnement à l'Europe au niveau des sites régionaux,
- Participer à la réflexion sur la transférabilité vers l'Europe des activités menées par l'agence de programme et par les PEPR ;
- Accompagner le développement de nouveaux outils informatiques utiles à l'activité du service pour une remontée efficace d'indicateurs ;
- Participer et animer les échanges avec les partenaires stratégiques d'Inria dans le but d'accroître l'intégration des partenaires stratégiques dans les propositions européennes ;

Participer aux actions de communication sur les activités européennes de l'Institut.

Compétences

- Diplômé(e) de l'enseignement supérieur, expérience confirmée du fonctionnement de projets multipartenaires européens ainsi qu'une connaissance du programme Horizon Europe ;
- Anglais courant niveau C1 ;
- Excellentes qualités relationnelles, d'écoute, de dialogue, recherche de consensus, très bonnes capacités de communication ;
- Rigueur, sens de l'organisation, esprit synthétique, réactivité, autonomie ;
- Force de proposition pour faire évoluer les activités du service ;
- Disponibilité pour des déplacements occasionnels en France et en Europe.

Avantages

- Restauration subventionnée

- Transports publics remboursés partiellement
- Congés: 7 semaines de congés annuels + 10 jours de RTT (base temps plein) + possibilité d'autorisations d'absence exceptionnelle (ex : enfants malades, déménagement)
- Possibilité de télétravail (après 6 mois d'ancienneté) et aménagement du temps de travail
- Équipements professionnels à disposition (visioconférence, prêts de matériels informatiques, etc.)
- Prestations sociales, culturelles et sportives (Association de gestion des œuvres sociales d'Inria)
- Accès à la formation professionnelle
- Sécurité sociale

Rémunération

En fonction du diplôme et de l'expérience professionnelle

Informations générales

- **Ville** : Sophia-Antipolis
- **Centre Inria** : [Siège](#)
- **Date de prise de fonction souhaitée** : 2025-04-01
- **Durée de contrat** : 2 ans
- **Date limite pour postuler** : 2025-04-30
- **Offre en mobilité interne** : Ce poste est proposé uniquement aux personnels permanents Inria.

Contacts

- **Équipe Inria** : DGD-I (DGD-I)
- **Recruteur** :
Dupre Laurence / Laurence.Dupre@inria.fr

A propos d'Inria

Inria est l'institut national de recherche dédié aux sciences et technologies du numérique. Il emploie 2600 personnes. Ses 215 équipes-projets agiles, en général communes avec des partenaires académiques, impliquent plus de 3900 scientifiques pour relever les défis du numérique, souvent à l'interface d'autres disciplines. L'institut fait appel à de nombreux talents dans plus d'une quarantaine de métiers différents. 900 personnels d'appui à la recherche et à l'innovation contribuent à faire émerger et grandir des projets scientifiques ou entrepreneuriaux qui impactent le monde. Inria travaille avec de nombreuses entreprises et a accompagné la création

de plus de 200 start-up. L'institut s'efforce ainsi de répondre aux enjeux de la transformation numérique de la science, de la société et de l'économie.

Attention: Les candidatures doivent être déposées en ligne sur le site Inria. Le traitement des candidatures adressées par d'autres canaux n'est pas garanti.

Consignes pour postuler

CV et lettre de motivation obligatoire

Sécurité défense :

Ce poste est susceptible d'être affecté dans une zone à régime restrictif (ZRR), telle que définie dans le décret n°2011-1425 relatif à la protection du potentiel scientifique et technique de la nation (PPST). L'autorisation d'accès à une zone est délivrée par le chef d'établissement, après avis ministériel favorable, tel que défini dans l'arrêté du 03 juillet 2012, relatif à la PPST. Un avis ministériel défavorable pour un poste affecté dans une ZRR aurait pour conséquence l'annulation du recrutement.

Politique de recrutement :

Dans le cadre de sa politique diversité, tous les postes Inria sont accessibles aux personnes en situation de handicap.